



Wallonie

Visite du Ministre René COLLIN sur le massif d'Ottré-Provedroux à Vielsalm

Depuis 2012, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – service de l'Office économique wallon du bois créé à l'initiative du Gouvernement wallon – coordonne des opérations de gestion forestière groupée en faveur des petites parcelles forestières privées, sur des massifs particulièrement morcelés. Sur la Commune de Vielsalm, deux projets ont déjà été menés, en collaboration avec la Commune et son Agence de Développement Local.

René COLLIN, Ministre de la Nature et des Forêts, s'est rendu ce 3 décembre 2015 sur le terrain afin de constater les réalisations concrètes de tels projets et les bénéfices qui en sont retirés, par les propriétaires et par les entreprises de la filière-bois, avec une plus-value en matière de gestion durable des ressources forestières wallonnes.

La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

Avec plus de 550.000 hectares, la forêt couvre un tiers du territoire wallon et est constituée, pour moitié, de 89 790 propriétés privées. Si l'on regarde de plus près, on s'aperçoit que les propriétés de moins de 5 hectares représentent 91% du nombre de propriétés et 25% de la surface forestière privée. Les propriétaires de telles parcelles constituent de véritables acteurs du développement économique régional mais beaucoup d'entre eux avouent manquer d'informations pour gérer ce patrimoine.

La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a été instituée en 2012 au sein de l'Office économique wallon du bois afin d'aider les propriétaires de petites parcelles souhaitant améliorer la valorisation économique de leurs ressources forestières, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés et en accord avec la politique forestière wallonne. Cette cellule doit contribuer ainsi à mobiliser et à valoriser au mieux les ressources forestières privées.

La Cellule d'Appui a développé un certain nombre de services, individuels d'une part et collectifs d'autre part :

Services individuels :

- guichet d'information à distance avec, le cas échéant, redirections vers des organismes spécialisés ou des professionnels ;
- visites de diagnostic sur le terrain ;
- mise en place d'un portail cartographique www.maparcelleforestiere.be;
- mise en place d'un site internet www.foretavendre.be .



Wallonie

Services collectifs :

- développement de projets de gestion concertée (ventes de bois et travaux groupés) sur des massifs morcelés, en partenariat avec les communes et les acteurs locaux et avec les professionnels (gestionnaires indépendants et entrepreneurs de travaux forestiers).

Paul Bilau, propriétaire : « *N'étant pas un spécialiste en matière forestière, j'apprécie particulièrement les conseils prodigués par la Cellule d'appui ainsi que leur suivi des travaux d'exploitation et de plantation* ».

Quelques chiffres sur les projets de gestion forestière groupée

A ce jour, la Cellule d'Appui est active sur 8 massifs en Wallonie, au sein des communes de Meix-devant-Virton, Manhay, Vielsalm, Bertogne, Gedinne, Jalhay, Burg-Reuland et Bièvre.

En 2014, trois de ces projets de gestion forestière groupée, coordonnés par la Cellule d'Appui, ont permis de mobiliser près de 8 000m³ de bois. Le montant total des ventes de bois réalisées en 2014 s'élève à quelque 400 000 euros. En matière de reboisement, les travaux groupés ont abouti à la plantation de 16 hectares représentant 40 000 euros d'investissement.

Et ces montants ne représentent qu'une partie de l'empreinte économique des opérations menées par la Cellule puisque la valeur ajoutée apportée en aval de la mobilisation de ces ressources n'est pas comptabilisée. Il n'est en effet pas rare que des propriétaires se décident à mobiliser du bois de façon individuelle suite aux conseils donnés par la Cellule ou à vendre leurs parcelles.

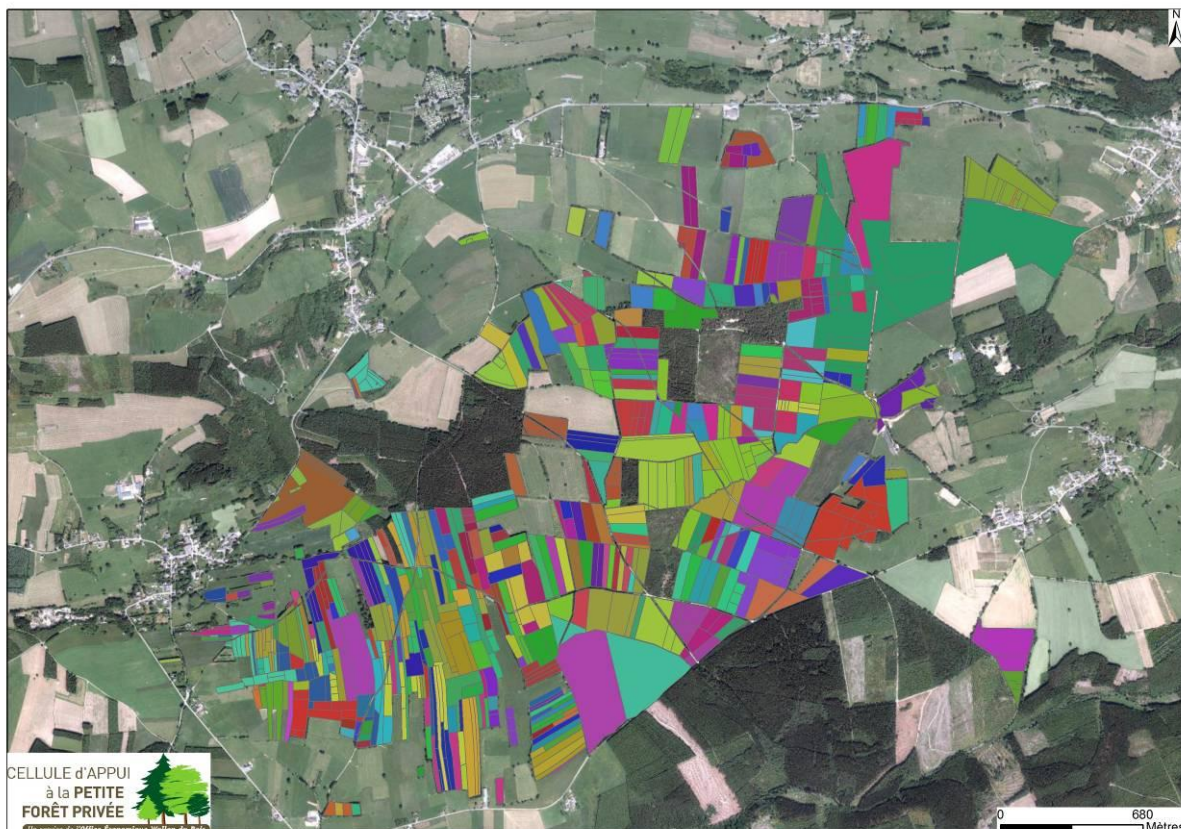




Wallonie

Les projets menés sur la Commune de Vielsalm

Le massif d'Ottre-Provedroux se caractérise par un morcellement particulièrement important. La zone délimitée pour ce projet représente 500 hectares et concerne 264 propriétés (340 propriétaires). Le massif est principalement constitué de peuplements résineux (épicéas et douglas), et se caractérise, entre autre, par une proportion importante de parcelles arrivées au stade de la première éclaircie.



Le massif d'Ottre-Provedroux, 500 ha et 264 propriétés (une couleur par propriété)

Dans le cadre des opérations de gestion concertée développées au sein de massifs particulièrement morcelés, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a entamé, en mai 2013, **un projet de travaux forestiers et ventes de bois groupés sur le massif d'Ottre-Provedroux**, en étroite collaboration avec la Commune de Vielsalm et son Agence de Développement Local.

Les 340 personnes disposant d'un titre de propriété sur le massif ont été informées de la proposition de ventes et travaux groupés via un courrier envoyé par la Commune de Vielsalm en mai 2013. Les propriétaires intéressés se sont manifestés auprès de la Cellule d'Appui via deux séances d'information organisées par la Cellule d'Appui et l'ADL (Agence de Développement Local) à l'Administration Communale de Vielsalm.



Wallonie

Parmi ces propriétaires, outre les personnes souhaitant participer au projet, une partie sont autonomes et d'autres ne sont pas concernés actuellement par des travaux ou des coupes de bois.

Ce projet a abouti à la réalisation d'une **vente de bois groupée** le 13 décembre 2013. Cette vente a concerné au total 19 parcelles appartenant à 14 propriétaires différents et représentait un volume de 483 m³ de bois en mises à blanc et 537 m³ en éclaircies (montant total de la vente : 40.626 €). Les coupes ont été réalisées en hiver et au printemps 2014.

La vente de bois groupée a atteint largement ses objectifs : mise en concurrence de marchands (7 soumissionnaires) permettant aux propriétaires d'obtenir le meilleur prix, garanties de paiement, cautions pour la remise en dégâts des éventuels dégâts (en particulier ici aux voiries).

Un autre volet de ce projet concernait les **travaux groupés de reboisement** (préparations de terrain et plantations). L'objectif est de permettre aux propriétaires de reboiser leurs parcelles au meilleur prix (par regroupement de petites parcelles et en faisant jouer la concurrence) et avec les meilleures garanties : qualité du nettoyage de terrain, qualité des plants et de la plantation, garantie de reprise. Ces travaux groupés de préparation de terrain ont eu lieu au printemps 2015.

Claude Maréchal, entrepreneur forestier : « Les travaux groupés coordonnés par la Cellule d'appui permettent de réaliser de belles économies d'échelle en ne déplaçant le matériel qu'une seule fois pour exploiter plusieurs petites parcelles ».

Enfin, dans le cadre du projet, la Commune de Vielsalm a décidé d'améliorer de façon structurelle la desserte sur le massif en effectuant des **travaux de réfection et d'entretien de voiries** forestières sur près de 3,8 km, permettant d'améliorer à long terme la mobilisation des ressources en bois présentes sur cette partie du massif.

Depuis mars 2015, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée mène un projet similaire sur le nord de la Commune de Vielsalm (Grand-Halleux / Petit-Thier). Cette zone comporte 483 hectares de petite forêt privée (moins de 5 hectares) et concerne 492 propriétés privées et plus de 810 propriétaires si l'on prend en compte les indivisions. Les premiers résultats de ce nouveau projet sont plus de 58 visites-conseils effectuées et la vente de bois groupée qui a eu lieu ce 19 novembre 2015 (1.366 m³ pour un montant total de 50 000 €, 20 propriétaires concernés). Des travaux groupés de reboisement sont également prévus.

L'Office économique wallon du bois



OFFICE
ÉCONOMIQUE
WALLON | du **BOIS**

CELLULE d'APPUI
à la **PETITE
FORÊT PRIVÉE**





Wallonie

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.

L'importance socio-économique de la filière bois en Wallonie est dorénavant reconnue. La forêt occupe 33 % du territoire wallon, 7.900 entreprises prennent en charge la gestion de la forêt et surtout la valorisation des produits forestiers et 18.000 emplois directs sont générés par cette activité en Wallonie. Pourtant, compte tenu notamment de l'intérêt toujours croissant dont le bois fait l'objet, la filière wallonne du bois dispose encore d'un potentiel de développement considérable, particulièrement dans une perspective de développement durable. En totale conformité avec la DPR 2014-2019 du Gouvernement wallon, l'objectif de l'Office est de tirer pleinement parti de ce potentiel de développement.

Contacts

Personnes ressources pour la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée :

- Vincent Colson
Responsable CAPFP
v.colson@oewb.be
084/46.03.56
0495/32.03.57
- François Sougnez
Responsable communication OEWB
f.sougnez@oewb.be
084/46.03.49
0489/70.13.3

Personnes ressources pour le projet de Vielsalm

- Matthieu Braun
Technicien forestier CAPFP
m.braun@oewb.be –
084/46.03.57
- Nathalie Delacollette
Agence de Développement Local de Vielsalm
nathalie.delacollette@adlvielsalm.be
080/33.88.08

Contact presse pour le Cabinet du Ministre René COLLIN

- Eric Etienne
Porte-Parole du Ministre
Eric.etienne@gov.wallonie.be
0473/75.62.18

